26.08.2017

yulPa SAS

SAS au capital de 15.000 € 10 rue de Penthièvre, 75008 PARIS

RCS PARIS 827 892 316 Siret : 827 892 316 00015

NAF: 6311Z

TVA: FR11827892316

contact@yulpa.io
https://yulpa.io
Tel: +33182831165



[YULPA CONDITIONS PARTICULIÈRES HÉBERGEMENT MUTUALISÉ]

[Hébergements – Noms de domaines – Emails – VPS – XAAS YULPA est une marque enregistrée en France, auprès de l'INPI sous le n°4342781]

Table des matières

ARTICLE 1.	APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CPS-HM	4
ARTICLE 2.	OBJET	4
ARTICLE 3.	SUPPORT TECHNIQUE	5
ARTICLE 4.	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES	6
ARTICLE 5.	RESPONSABILITÉ	8
ARTICLE 6.	UTILISATION DES SCRIPTS	9
ARTICLE 7.	CONTENUS	9
ARTICLE 8.	DISPOSITION D'ORDRE TECHNIQUE - RESTRICTION	10
ARTICLE 9.	DURÉE DES PRESTATIONS	10
ARTICLE 10.	SUSPENSION DES PRESTATION	11
ARTICLE 11.	NULLITÉ D'UNE CLAUSE	11
ARTICLE 12.	LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION	12

26 août 2017

[YULPA CONDITIONS PARTICULIÈRES HÉBERGEMENT MUTUALISÉ]

La société **YULPA** est une société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 10 rue de Penthièvre – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 827 892 316 (ci-après désignée « **YULPA** »).

YULPA a pour activité, en France et à l'étranger, l'hébergement de données sous toutes ses formes, la gestion de redevances telles que les noms de domaines ou certificats SSL ainsi que la revente de licences logicielles.

YULPA propose également l'infogérance informatique de système hébergé en interne et/ou chez le Client. (ci-après dénommées les « Prestations »).

Les présentes conditions particulières d'hébergements mutualisés (ci-après désignées les « **CPS-HM** ») définissent le cadre légal et technique de l'hébergement et du stockage des données et viennent en complément des Conditions Générales de Vente disponible sur https://yulpa.io

Les présentes **CPS-HM** définissent également le cadre légal des relations s'établissant entre **YULPA** et ses clients (ci-après dénommés les « **Clients** »). **YULPA** et **le Client** étant également ci-après dénommés conjointement les « **Parties** » et individuellement une « **Partie** ».

Chaque Client déclare et reconnait, en conséquence, avoir lu et compris les dispositions des présentes CPS-HM, lesquelles sont disponibles à tout instant sur le site internet de YULPA, dans un onglet dédié à cet effet, à l'adresse https://yulpa.io (ci-après désigné le « Site »). En utilisant les Prestations, les Clients déclarent accepter sans réserve les présentes CPS-HM. À tout moment, si un Client est en désaccord avec l'une des clauses des CPS-HM, il doit immédiatement mettre fin à l'utilisation des Prestations associées.

Il est possible de contacter **YULPA** à l'adresse indiquée en tête des présentes, ou encore via le formulaire de contact accessible sur le **Site**.

Une interface de gestion en ligne permettant aux Clients de gérer leurs Prestations est accessible à l'adresse https://my.yulpa.io ci-après désignée « iWal ».

ARTICLE 1. APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CPS-HM

Les présentes **CPS-HM** ont pour objet de définir les conditions techniques d'hébergement des services internet du **Client**. Le **Client** reconnait que **YULPA** n'est qu'un prestataire technique et qu'il ne participe pas à la conception, réalisation, développement, exploitation et administration du ou des site(s) internet du **Client** ainsi que de tout service de communication au public exploité par le **Client**, de ses outils de gestion et de ses logiciels.

Moyennant le paiement d'une redevance dont le coût est fonction de la formule choisie, le **Client** pourra choisir un pack d'hébergement mutualisé regroupant différents sous-services. Par ailleurs, chaque **Client** est informé que les présentes **CPS-HM** pourront faire l'objet à n'importe quel moment d'une mise à jour. **YULPA** se réserve le droit de modifier, à tout moment, le contenu des fonctionnalités proposées. La dernière version des **CPS-HM** disponible prévaudra, le cas échéant, sur toute autre version des présentes **CPS-HM**.

Les présentes **CPS-HM** sont disponibles à tout instant en cliquant sur la page d'informations légales du **Site** https://yulpa.io

ARTICLE 2. OBJET

YULPA a mis au point une plateforme de stockage et d'hébergement mutualisé de données informatiques. YULPA propose à ses Clients l'hébergement et la publication des données par l'intermédiaire de différents protocoles. En effet, l'hébergement mutualisé se compose de plusieurs sous-services selon l'offre sélectionnée par le Client, à savoir : le stockage des fichiers avec accès SSH et FTP (et autres protocoles ayant la même finalité), la publication web de ces données, des bases de données, la gestion d'emails et des systèmes anti-virus ou anti-spam, la publication de zones DNS, la publication de certificats SSL, la sauvegarde de fichiers et la sauvegarde de bases de données. Il est expressément convenu entre les Parties que le site du Client est réalisé sous sa seule responsabilité. YULPA définit des limites pour chacun sous-services de chaque formule d'hébergement affiché sur le site internet dans le tableau comparatif des offres ainsi que lorsque le Client visualise son service sur iWal.

Le document Caractéristiques des **Prestations** Hébergements Mutualisés, daté, regroupant le détail des offres est accessible à tout moment sur le site internet https://yulpa.io

Il est expressément accepté que les **Prestations** fournies ne peuvent se substituer aux besoins techniques spécifiques du **Client** qui nécessiteraient d'autres ressources que celles proposées par **YULPA**. Par conséquent, si les hébergements mutualisés du **Client** utilisent de manière disproportionnée les ressources techniques totales de **YULPA**, **YULPA** se réserve le droit de suspendre les **Prestations** pour préserver la qualité de son service d'hébergement mutualisé.

ARTICLE 3. SUPPORT TECHNIQUE

Pendant toute la durée d'utilisation des **Prestations**, le **Client** bénéficie d'un support technique, en cliquant sur l'onglet « Support » accessible sur le **Site**. Ce support technique se présente sous plusieurs formes :

- La « Communauté » : les **Clients** et non client bénéficient d'une interface d'échange entre eux et avec des administrateurs sur tous les sujets concernant l'utilisation des **Prestations** et fonctionnalités proposées par **YULPA**. Les **Clients** sont invités à consulter en priorité ces forums. Les questions les plus courantes et récurrentes y sont abordées. Ces forums sont ouverts aux **Clients** et non client, leur utilisation est totalement gratuite.
- Le « Chat »: les **Clients** et non client ont la possibilité de contacter directement les équipes techniques et commerciales de **YULPA** pour toutes questions relatives à l'utilisation des **Prestations** fournies. Le Chat est ouvert aux **Clients** et non client, son utilisation est totalement gratuite.
- La « Documentation » : **YULPA** met à la disposition des **Clients** et non client une liste de documents rédigés par ses équipes faisant office de mode d'emploi des **Prestations** fournies. Ces documentations sont, sauf exception en accès libre, sans identification et totalement gratuite.
- Le « Ticket Support » : dans l'hypothèse où **le Client** rencontrerait un problème technique imputable à **YULPA**, il pourra effectuer une requête auprès du support via **iWal** qui fera tout son possible pour y répondre dans les plus brefs délais. Ce système de résolution des problèmes techniques n'a pas vocation à résoudre les problèmes d'utilisation des sites internet du Client.

YULPA rend également accessible aux Clients le journal des travaux répertoriant les éventuels incidents techniques et maintenances intervenus ou à venir et un blog informant les Clients sur les dernières communications de YULPA. Les Clients ont également la possibilité d'accéder à la supervision rendant compte en direct du statut des services de YULPA.

ARTICLE 4. OBLIGATIONS RÉCIPROQUES

4.1 Obligations du Client

Le Client s'engage à respecter les lois et les règlements en vigueur et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers ou à l'ordre public. Il est seul responsable des informations et contenus hébergés par YULPA. En ce sens, il s'interdit d'héberger des contenus illicites ou de nature à porter atteinte au bon fonctionnement des services YULPA, à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Le Client confirme qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages et données qu'il fait héberger, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée.

Le **Client** est responsable du respect du volume de trafic et de l'espace de stockage autorisé par la formule d'hébergement et options auxquelles il a souscrit. Il s'engage à faire en sorte que le trafic généré sur son site internet ne soit pas de nature à perturber les services proposés aux autres **Clients**.

Le **Client** s'engage à utiliser les **Prestations** de **YULPA** dans une limite de taille raisonnable (variable selon l'offre à laquelle il a souscrit) permettant le fonctionnement normal des services.

Le **Client** est entièrement responsable du fonctionnement correct de son équipement informatique, ainsi que de sa liaison à internet. A ce titre, le **Client** doit veiller à ce que cet équipement ne présente pas de problème ou de virus et présente une sécurité suffisante afin de prévenir les risques d'intrusion informatique.

Le **Client** doit tout mettre en œuvre afin de préserver cette sécurité. Pour cela, le **Client** doit s'assurer en particulier qu'il n'existe pas de risque que des programmes hostiles ou virus accèdent et perturbent les systèmes informatiques de **YULPA**. En particulier, le **Client** doit s'assurer de la sécurité de son ordinateur, en utilisant et en mettant régulièrement à jour des logiciels anti-virus et anti-espions ainsi qu'un pare-feu personnel.

L'utilisateur assume les risques techniques notamment liés à une coupure de courant, à une interruption des connexions, à un dysfonctionnement ou encore à la surcharge des réseaux ou des systèmes.

Le **Client** convient qu'il n'utilise les **Prestations** que pour son usage personnel ou professionnel, conformément aux présentes **CPS-HM**. A cet égard, le **Client** convient de s'abstenir :

- D'utiliser les **Prestations** à des fins contraire à la loi, pour toute finalité illégale ou de toute manière incompatible avec ces **CPS-HM**;
- De faire héberger tout espace dont la finalité serait contraire à la loi (notamment Bots, Proxy, Bouncers etc.);
- D'utiliser les **Prestations** fournies pour envoyer des courriers électroniques non-sollicités (Spam) ou classés comme contenant des méthodes de Phishing ;
- D'utiliser les **Prestations** à des fins de publication de liens vers des contenus illégaux, même si ces derniers sont hébergés chez un autre prestataire (notamment torrent, streaming etc.).

Le **Client** s'engage à mettre en place des moyens de sauvegarde nécessaires, extérieurs aux **Prestations** fournies par **YULPA**.

Le **Client** doit mettre tout en œuvre afin d'assurer la sécurité des applications que celui-ci héberge sur les systèmes informatiques de **YULPA**. En particulier, le **Client** doit s'assurer de maintenir à jour les différents scripts, CMS, thèmes et autres logiciels tiers utilisés sur son espace d'hébergement dans le but de prévenir toute utilisation frauduleuse de son espace par une tierce personne ayant pour objectif de nuire aux systèmes informatiques de **YULPA** ou à toute cible externe.

Le Client reste responsable en tout temps des agissements en provenance des services utilisés chez YULPA.

En cas de non-respect de ses engagements, **YULPA** se réserve le droit de limiter, de restreindre, d'interrompre ou de suspendre définitivement tout ou partie des **Prestations** fournies pendant une durée indéfinie, en cas d'inobservance des avertissements envoyés par **YULPA**.

4.2 Obligations de **YULPA**

YULPA s'engage, pendant toute la durée d'exécution des **Prestations**, à informer régulièrement le **Client** de tout élément utile dont elle pourrait avoir connaissance. YULPA s'engage à mettre en œuvre, l'ensemble des moyens nécessaires à l'exécution des **Prestations** dans les conditions prévues dans le devis.

Pendant l'exécution du présent Contrat, **YULPA** devra notamment alerter, de tout événement dont il aurait connaissance, pouvant affecter ses engagements, y compris si cet événement est imputable à un tiers ; les **Parties** pourront alors se concerter sur les moyens qui pourraient permettre de limiter les conséquences de l'événement en cause.

YULPA s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession. YULPA s'engage à :

- Assurer l'accès aux serveurs 24 h/24 tous les jours de l'année. En cas d'absolue nécessité,
 YULPA se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance.
 YULPA informera alors auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions;
- Intervenir rapidement en cas d'incident. En cas d'incident grave portant atteinte au bon fonctionnement de l'intégralité des **Prestations** fournies par **YULPA**, **YULPA** s'efforcera de prendre toute mesure nécessaire à la continuité de ses **Prestations**. Pendant cette période le **Client** accepte que, du fait de cet incident, les performances des **Services** puissent être partiellement dégradées.
- Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils ;
- Protéger, dans la mesure du possible, sa plateforme d'hébergement.

Il est expressément convenu entre les Parties que YULPA ne répond que d'une obligation de moyens.

ARTICLE 5. RESPONSABILITÉ

YULPA n'est qu'un Prestataire technique et doit assurer le maintien et la sécurité de la plateforme d'hébergement proposés. **YULPA** se réserve ainsi le droit d'interrompre les **Prestations** d'hébergement dans le cas où l'interruption permettrait de maintenir la sécurité de la plateforme d'hébergement, que ce soit suite à un piratage, ou à la suite de la détection d'une faille dans la sécurité du système.

YULPA s'engage à rétablir la connexion dès que les interventions de correction auront été effectuées. Dans le cas où la mise en danger du réseau résulterait directement ou indirectement du fait du client, YULPA se réserve le droit de résilier les **Prestations**. YULPA ne pourra être tenu responsable du contenu mis en ligne par le **Client** et ce à quelque titre que ce soit.

YULPA ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de ses fournisseurs d'accès. YULPA ne pourra être tenu responsable envers le Client de l'introduction d'un virus informatique sur la plateforme d'hébergement.

YULPA ne saurait être tenu responsable d'une défaillance ayant pour origine une mauvaise utilisation du Service par le Client. En effet, le Client assume en conséquence seul les risques de l'ensemble des logiciels et sites hébergés. En aucun cas YULPA ne sera pas responsable vis-à-vis du Client de tout préjudice ou de tout dommage direct ou indirect résultant du mauvais usage par ce Client des Prestations fournies.

YULPA ne peut être tenu responsable du non acheminement de courriers électroniques, des problèmes de connexion internet ou de vitesse de transfert des données, de la corruption des fichiers lors de leur transfert, du détournement des **Prestations** ou de l'intrusion d'un tiers, notamment en cas de négligence du **Client**.

YULPA ne sera pas responsable en cas d'hébergement de contenu et données illicites portant atteinte à l'ordre public déposés par le **Client**.

Dans le cadre de la **Prestation** de services, **YULPA** est responsable envers le **Client** uniquement pour les pertes de données et dommages qui sont une conséquence raisonnablement prévisible de son manquement à faire preuve d'une attention et de compétences raisonnables, ou d'une violation de sa part du contrat conclu avec le **Client**. Chaque cas sera traité individuellement en fonction de l'impact pour le **Client**.

Si les **Clients** utilisent les **Prestations** à des fins professionnelles, commerciales ou de revente, **YULPA** ne serait être tenus responsables de tout manque à gagner, perte commerciale, interruption d'activité ou perte d'opportunités commerciales. **YULPA** n'est pas responsable de la gestion des services par les **Clients**, que ce soit en ligne ou hors ligne. Plus généralement, si la responsabilité de **YULPA** se trouvait engagée, elle ne pourrait en aucun cas accepter d'indemniser **le Client** pour des dommages indirects ou dont l'existence et/ou le quantum ne serait pas établi par des preuves.

ARTICLE 6. UTILISATION DES SCRIPTS

YULPA fournit des hébergements qui permettent l'utilisation de scripts et d'autres programmes exécutables. Le **Client** a la possibilité de créer et exécuter ses propres scripts. Toutefois, **YULPA** se réserve le droit d'arrêter l'exécution des sites du **Client** s'ils prennent trop de puissance et mettent en péril le bon fonctionnement de la plate-forme d'hébergement mutualisé.

Le **Client** est averti que l'utilisation non conforme à ce qui est indiqué ci-dessus peut être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du site sur la plate-forme d'hébergement mutualisée, et exposer le site concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble de ses **Clients**.

ARTICLE 7. CONTENUS

Sous réserve des éléments mis à disposition par YULPA, YULPA n'intervient pas dans la gestion des informations, données, fichiers, systèmes, applications, sites internet et autres éléments reproduits, hébergés, collectés, stockés, transmis, diffusés, publiés, et plus généralement utilisés et/ou exploités par le Client dans le cadre des Prestations et s'interdit d'accéder aux dits Contenus à d'autres fins que pour les besoins de l'exécution des Prestations. YULPA n'effectue notamment aucune opération de contrôle, de validation ou de mise à jour desdits Contenus.

De même, YULPA n'effectue aucune sauvegarde spécifique du Contenu stocké dans le cadre des **Prestations** sauf mention contraire explicitement indiqué sur la fiche description de la **Prestation**. Il appartient en conséquence au **Client** de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de ses Contenus afin de se prémunir contre les risques de perte ou de détérioration, quelle qu'en soit la cause. Les Contenus doivent être licites et être utilisés conformément aux règles de l'art et aux lois et réglementations en vigueur.

Toute utilisation de Contenus illicites (par exemple diffusion, publication, stockage ou transmission de Contenus à caractère pédopornographique, de Contenus faisant l'apologie ou incitant à la commission de crimes contre l'humanité, d'actes de terrorisme, de pédophilie, d'antisémitisme, de racisme ou autres, ou encore de Contenus incitant à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur religion, de leur orientation ou identité sexuelle ou de leur handicap) ou utilisation illicite ou abusive de Contenus (par exemple utilisation frauduleuse de contenus ou utilisation de Contenus faite en violation de droits appartenant à des tiers tels que droits de la personnalité, droits d'auteur, brevets ou marques ou autres droits de propriété intellectuelle) dans le cadre des **Prestations** est prohibée et peut donner lieu, à discrétion de **YULPA**, à la suspension immédiate de tout ou partie des Services fournis en exécution du Contrat, à la désactivation du Compte du **Client** et/ou à la résiliation du Contrat aux torts du **Client**, sans préjudice des poursuites et demandes d'indemnisation que **YULPA** se réserve le droit d'effectuer.

ARTICLE 8. DISPOSITION D'ORDRE TECHNIQUE - RESTRICTION

Pour chaque **Prestation** utilisé par le **Client**, des restrictions et limites d'utilisation sont imposées afin de ne pas perturber les **Prestations** proposées aux autres **Clients**.

A cette fin, les informations relatives aux limites de stockage, de bases de données et transmission d'emails sont accessibles directement sur le **Site** avant toute validation de la Commande du **Client** ainsi que durant le processus de Commande et sur le document Caractéristiques des **Prestations** Hébergements Mutualisés, daté, regroupant le détail des offres et accessible à tout moment sur le site internet https://yulpa.io

ARTICLE 9. DURÉE DES PRESTATIONS

La durée des **Prestations** varie selon l'offre sélectionnée par le **Client**.

Le **Client** peut renouveler son offre pour une durée maximale de 12 mois. Chaque durée minimale d'utilisation des **Prestations** est directement indiquée sur le **Site** sur une page dédiée. Aucune reconduction tacite de l'offre n'est possible ; à défaut d'action de la part du **Client**, les **Prestations** seront suspendues.

Le **Client** souhaitant renouveler son offre disposera alors d'un délai de trente (30) jours pour la réactiver, en passant une commande dans **iWal** sans frais de remise en service. Toutefois la période de temps écoulé entre le jour de suspension et le jour de remise en service sera facturé.

A l'issu de ce délai et en l'absence de renouvellement des **Prestations**, la **Prestation** d'hébergement est mise en rédemption.

Le **Client** aura la possibilité durant une période de trente (30) jours supplémentaires de procéder à la sortie de rédemption et à la remise en service de sa **Prestation** d'hébergement. La période de temps écoulé entre le jour de suspension et le jour de remise en service sera facturé. Un forfait nommé « **Sortie de rédemption** » sera facturé en supplément au tarif indiqué sur le détail des offres.

A l'issu de la période de rédemption, soit soixante (60) jours après la date de suspension l'intégralité des données sera supprimée de manière définitive.

ARTICLE 10. SUSPENSION DES PRESTATIONS

YULPA se réserve le droit de suspendre tout ou partie des Prestations, dans l'hypothèse :

- (a) d'un risque avéré pour la stabilité et/ou la sécurité des systèmes et environnements de YULPA, des services et/ou des données du Client,
- (b) d'une maintenance planifiée,
- (v) d'une demande émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente,
- (c) d'une notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique (« LCEN »)
- (d) du non-respect de tout ou partie des conditions d'utilisation des services prévues au Contrat.

Une telle suspension peut intervenir immédiatement et sans préavis en cas d'urgence ou de nécessité, et notamment dans les hypothèses décrites aux points (a), (c) et (d) ci-dessus, ainsi qu'en cas d'utilisation illicite ou frauduleuse des Prestations, ou d'utilisation faite en violation des droits d'un tiers, et plus généralement, de toute utilisation sur la base de laquelle la responsabilité de YULPA serait mise en cause. Dans la mesure du possible, et sous réserve des cas de réquisitions judiciaires et administratives et de non-respect des présentes conditions d'utilisation des Services, YULPA veille à limiter l'impact de la suspension sur le fonctionnement normal des Services. Les suspensions susvisées ne déchargent aucunement le Client de son obligation de payer l'intégralité des montants dus à YULPA au titre du Contrat, sans préjudice de la possibilité, pour le Client, d'engager la responsabilité de YULPA dans les conditions prévues à l'article « Responsabilité » ci-dessous dans l'hypothèse où de telles suspensions résultent d'un manquement de YULPA à l'exécution de ses obligations. Le Client peut consulter les maintenances planifiées sur l'interface prévue à cet effet. Dans l'hypothèse où elles résultent d'un manquement du Client à ses obligations, les suspensions susvisées interviennent sans préjudice du droit pour YULPA de résilier le Contrat et de demander réparation du préjudice subi. Sous réserve des cas de résiliation ou de non-renouvellement des Prestations, les suspensions de Prestations n'entrainent pas la suppression des données du Client. Sauf si elles résultent exclusivement d'un manquement de YULPA à l'exécution de ses obligations, les suspensions susvisées ne peuvent être considérées comme du temps d'indisponibilité de services dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de Services prévus au Contrat.

ARTICLE 11. NULLITÉ D'UNE CLAUSE

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes **CPS-HM** serait déclarée invalide ou inopposable pour quelque cause que ce soit, les autres dispositions demeureront applicables sans changement, sauf dans les cas où le contrat ne pourrait subsister sans elle.

ARTICLE 12. LOI **APPLICABLE** ET **ATTRIBUTION** DE **JURIDICTION**

Les présentes CPS-HM sont régies et interprétées conformément au droit français, sans tenir compte des principes de conflits de lois.

En cas de litige susceptible de survenir à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes ou en relation avec les présentes CPS-HM, le Client peut décider de soumettre le litige avec YULPA à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des différends.

En cas d'échec de cette procédure de médiation ou si le Client souhaite saisir une juridiction, les tribunaux de la ville de Paris seront exclusivement compétents.